

L'extrême rapidité de la marche des réguliers, depuis le lac des Bois jusqu'au fort Garry, avait, on le comprend, dérangé les calculs du gouverneur, qui, au lieu de les suivre à une journée de distance, n'a pu arriver au fort que sept jours après eux. Mais le colonel va plus loin que de formuler une accusation de délai ; il voudrait avoir vu M. Archibald le précéder au fort Garry. On se demande quelle position le gouverneur aurait eu, sans force armée pour le soutenir, s'il eut pénétré dans la province que Riel tenait encore sous son contrôle ; car, malgré les protestations pacifiques de ce dernier, le gouvernement canadien devait être désireux de n'avancer qu'à pas sûrs et d'éviter une seconde édition de la mésaventure de M. McDougall. Lorsque l'on connaît la lettre de l'Evêque anglican de *Rupert's Land* citée plus haut, adressée au colonel lui-même, on est surpris de l'aplomb avec lequel ce dernier blâme le cabinet d'Ottawa, et exprime une opinion que personne n'a partagée.

Riel a tenu le fort Garry jusqu'au dernier moment, mais n'en déplaît aux personnes qui ont cherché à le représenter comme un rebelle à tous crins, il n'a jamais cherché à s'opposer à l'approche des troupes du Canada.¹ Sa conduite dans la malheureuse affaire de la mort de Scott lui a valu, à juste titre, le désaveu des gens sensés ; toutefois, il s'est arrêté à cet acte de violence, et s'il a persisté à ne pas se désaisir du pouvoir avant l'arrivée des troupes, ça été autant pour empêcher l'anarchie de lui succéder dans l'intervalle que pour conserver une position, dont il pouvait encore se prévaloir pour rendre plus imposantes ses prétentions à un acte de la clémence royale. En vue de ce dernier résultat, il n'a abandonné ni le contrôle des affaires publiques ni préparé de résistances aux troupes. Voilà, réduite à sa juste mesure, la politique de Riel dans les mois de mai, juin, juillet et août. Les révolutionnaires et les rebelles ne sont pas ordinairement si raisonnables. D'ailleurs, il est avéré que sans la mort de Scott, qui l'a forcé de se soustraire aux représailles, Riel fut resté au fort Garry pour y recevoir les troupes et le lieutenant-gouverneur, et serait aujourd'hui l'homme le plus considérable de Manitoba.

Nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt le passage suivant d'une lettre adressée, le 23 juillet 1870, par monseigneur Taché à Son Excellence le gouverneur-général :

“ Je veux tout d'abord repousser les odieuses calomnies dont

¹ Voir à ce sujet le livre que M. Alexander Begg vient de publier sous le titre de *History of the Red-River Troubles*, dans lequel il constate que Riel était désireux de voir arriver les troupes.